

MAIRIE DE LILLE

Direction
de l'Administration Générale



Abonnements aux périodiques divers

Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 1969

La Commission chargée de l'examen des abonnements aux journaux et périodiques divers à souscrire pour les membres de l'Administration et les différents services municipaux, s'est réunie le 23 octobre 1969, à 9 heures, à l'Hôtel de Ville, dans la salle du cabinet des adjoints, à la diligence de Mme Lempereur, Adjoint au Maire.

Etait présent :

M. Frison, adjoint au Maire

Etaients absents :

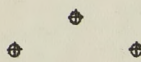
MM. Hénaux, adjoint au Maire
Lévy, adjoint au Maire

Assistait à la réunion :

Mlle Inglebert, Secrétaire général adjoint

Secrétaire de séance :

Mlle Meis, Chef de bureau



En ouvrant la séance, Mme Lempereur fait connaître que la commission a pour but d'examiner la liste des abonnements demandés par les différents services municipaux pour l'année 1970 et de donner son avis sur le mode de répartition des journaux locaux.

Prenant la parole, M. Frison précise qu'il n'est pas dans ses intentions de proposer des économies systématiques, mais d'apprécier si les brochures sollicitées sont d'utilité municipale.

Selon lui, il s'agit de mettre un terme à l'inflation des abonnements et d'instituer une règle pour les nouvelles demandes.

.../

Après avoir examiné les différentes publications mises à sa disposition par les services, la commission émet l'avis :

- 1°) de maintenir la liste des abonnements demandés pour 1970;
- 2°) de n'accorder, à l'avenir, de nouvel abonnement, que sur justification du chef de service ou en remplacement d'un autre abonnement devenu inutile;
- 3°) d'inviter chaque année les chefs de service à revoir l'utilité des brochures dont ils bénéficient,
- 4°) de faire assurer la conservation de certains périodiques, tels que : Architecture Française, Art et Décoration, Jardin des Arts, par le service de documentation où les membres de l'administration et du personnel pourraient les consulter.

Il est ensuite procédé à l'examen de la répartition des journaux locaux et proposé les attributions suivantes :

	Nord-Matin	La Voix du Nord	Nord Eclair	Liberté
M. le Maire	1	1	1	1
Cabinet de M. le Maire	1	1	1	1
Mmes et MM. les Adjoints	12	12	12	12
M. le Secrétaire général	1	1	1	1
Mme le Secrétaire général adjoint	1	1	1	1
Directeurs administratifs (1)	6	6	6	6
Ingénieurs en chef (1)	2	2	2	2
Office municipal de la Jeunesse	1	1	1	1
Administration Théâtres	1	1	1	1
Archives et Documentation	3	3	3	3
Découpes de presse	4	4	4	4
Service des Fêtes	1	1	1	
Centre social de Fives	1	1	1	
Conservateur Musée Palais des B.Arts	1	1	1	
Directeur Ecole des Beaux-Arts	1	1	1	
Directeur Conservatoire	1	1	1	
M. le Trésorier principal (2)		1	1	
MM. Martin et Lefebvre (2)	2			
	40	39	39	33

... /

- (1) Les directeurs administratifs et les ingénieurs en chef seront chargés de communiquer à leurs subordonnés les articles de presse relatifs à leurs attributions.
- (2) A titre personnel.

Compte tenu du nombre de journaux actuellement servis :

à titre payant	38	35	23	19
à titre gratuit	5	24	10	6
	<u>43</u>	<u>59</u>	<u>33</u>	<u>25</u>
	40	39	39	33
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Il y aurait :				
en trop	3	20		
en moins			6	8

La répartition envisagée entraînerait donc une dépense supplémentaire de 1930 F. pour 14 abonnements nouveaux nécessaires (6 Nord Eclair + 8 Liberté).

Les journaux excédentaires seraient versés au service de la documentation et tenus à la disposition des membres de l'Administration et du personnel pour utilisation éventuelle.

⊕

⊕

⊕

Procès-verbal transmis à l'Administration Municipale pour décision.

⊕

⊕

⊕

La séance est levée à 10 h. 30.

Le Premier Adjoint :

La secrétaire de séance :

R. Lempereur

Y. Meis